

Prix au 1^{er}
Gambaisien

Formulaire d'inscription Canicross des Wolfs 19 Avril 2020



CANIVTT	DEPART A PARTIR DE 9H 30 TOUTES LES 30 SECONDES	Numéro inscription
CANICROSS	DEPART A 10H 30 PAR VAGUE DE 10 TOUTES LES MN	

PARTICIPANT MAÎTRE

Prénom :
Nom :
Date de naissance :
Adresse :
.....
Code postal :
Ville :
Email :
Tel :
Licence :
Catégorie :
Club :

PARTICIPANT CHIEN

Nom :
Date de naissance :
Race :
Sexe :

N° Puce :
ou
N° Tatouage :

Catégorie H / F - le jour de la course						
Cadet	Junior	Senior	Master 1	Master 2	Master 3	Canimarche
15/17	18/19	20/39	40/49	50/59	60/69	15/79

RÈGLEMENT DU CANICROSS CANIVTT CANIMARCHE DES WOLFS 2020

Certificat médical à la pratique de la course pied en compétition ou licence obligatoire (**non nécessaire pour le canimarche**)

Age minimum : 15 ans avec l'autorisation parentale

Les chiens de 1^{ère} catégorie sont interdits : Chiens d'attaque - Staffordshire terrier, American staffordshire terrier, (pitbulls), Mastiff, Tosa

Les chiens de 2^{ème} catégorie : Chiens de garde ou de défense - Staffordshire terrier, American staffordshire terrier, (pitbulls), Mastiff, Tosa ou assimilables à leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler sans être inscrits à un livre généalogiques reconnu par le ministre de l'agriculture et de la pêche.

Sont autorisés uniquement si ils portent une muselière adaptée (*loi en vigueur*) la muselière devra leur permettre de boire et haleter convenablement.

La loi impose au propriétaire de chiens de 2^{ème} catégorie de :

- Présenter une copie d'attestation d'assurance responsabilité civile.
- Présenter un permis de détention.
- Présenter le carnet européen de vaccination à jour. Chiens âgés de plus de 12 mois le jour de l'épreuve.

Laisses ou longues extensibles jusqu'à 2,50 maximum sont autorisées.

Ceintures et boudriers sont autorisés. Pour le coureur l'usage de chaussures munies de pointes est

strictement interdit en toutes circonstances.

Prix au premier de chaque catégorie H/F (*course*) voir liste des catégories. Lot à tous les participants.

Pas de classement pour les canimarcheurs. Exempts de certificat médical mais mêmes consignes que pour les chiens/course. L'organisateur est couvert par une police d'assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Pour les concurrents non-licenciés, il leur incombe de s'assurer personnellement contre les risques d'atteinte physique et contre les actes du chien placé sous leur garde pendant la durée de la manifestation (*responsabilité civile*). Une licence à la journée est incluse dans le montant de l'inscription pour les non licenciés.

TARIF 13 € Chèque à l'ordre de WOLF GAMB TEAM

A adresser avant le 12 Avril : Jérôme LOISEL 46 Rue de paris 78550 HOUDAN Inscription sur place 15€